



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 1812

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse à Mme Anne-Marie Couderc, ministre déléguée pour l'emploi. Avec raison et détermination, le Gouvernement a décidé de faire de l'emploi des jeunes l'une de ses grandes priorités. Comment concevoir, en effet, une grande nation moderne et ouverte sur l'avenir avec une jeunesse qui aurait perdu le sentiment de son utilité ? Comment préparer la France du troisième millénaire sans une jeunesse fière d'elle-même et capable de s'investir dans la vie du pays ? Enfin, comment ne pas tout entreprendre pour donner à cette jeunesse l'une des clés de sa réussite, l'emploi ?

C'est parce que vous avez pris en compte ces trois questions, madame le ministre, que vous avez contribué au mois de juin à la signature, dans toutes les régions, des programmes régionaux pour l'emploi des jeunes.

M. Jean Glavany. Ça ne marche pas !

M. Philippe Briand. À cet effet, vous avez préféré sagement ne pas inventer de nouvelles structures, mais harmoniser mieux celles qui existaient déjà.

Comme vous aimez à le dire, quitte à déplaire à certains, plus volubiles aujourd'hui qu'hier, les outils existent, mais il faut rendre la boîte qui les contient plus opérationnelle et plus adaptée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Madame le ministre, c'est pour cette raison que je souhaiterais connaître aujourd'hui, trois mois après leur lancement, les premiers résultats des programmes régionaux pour l'emploi des jeunes («Zero !» sur les bancs et du groupe socialiste), et savoir comment vous comptez maintenir et accroître la mobilisation autour de cette priorité nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Christian Bataille. Passez-moi la rhubarbe, je vous passe le séné !

M. le président. La parole est à Mme le ministre déléguée pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre déléguée pour l'emploi. Monsieur le député, l'emploi des jeunes est effectivement une priorité du Gouvernement.

M. Jean-Pierre Brard. Ça ne se voit pas !

M. Jean-Yves Chamard. C'est la priorité des priorités !

Mme le ministre déléguée pour l'emploi. Nous comptons 100 000 jeunes chômeurs de moins depuis 1993. C'est un résultat important, mais il est loin d'être satisfaisant. Aussi le Premier ministre a-t-il souhaité que, sans inventer de nouvelles mesures, nous essayions de mieux coordonner celles qui existent et de les rendre plus efficaces: voilà en quoi consistent les programmes régionaux pour l'emploi des jeunes.

S'agissant des premiers résultats de ces programmes signés juste avant l'été, ce que nous pouvons dire concrètement...

M. Jean-Pierre Brard. Pas grand-chose !

Mme le ministre déléguée pour l'emploi. ... contrairement à ce que j'entends sur ma gauche, c'est que le réseau d'accueil des jeunes est bien coordonné, de manière efficace, avec la collaboration des différents ministères et services concernés.

Par ailleurs, les missions locales bénéficient progressivement du label «Espace-jeunes», ce qui leur donne la possibilité de mettre à la disposition des jeunes les offres d'emploi de l'ANPE. Il y avait une trentaine de ces

espaces au debut du mois de mars; aujourd'hui, nous en avons 150 et nous en aurons 300 a la fin de l'annee.

Ce sont des resultats concrets.

Pour ce qui concerne ensuite les contrats aides, contrats d'apprentissage et de qualification, nous avons stoppe - les resultats du mois de juillet nous le demontrent - la diminution du nombre des seconds...

M. Jean-Pierre Brard. Langue de bois !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. ... tandis que celui des premiers connaissait une augmentation de l'ordre de 10 %. Voila encore des resultats concrets !

Cela etant, ce n'est qu'une premiere etape. Il faut continuer et faire en sorte que ces programmes regionaux se declinent dans tous les bassins d'emploi, que les elus locaux et nationaux soient mieux associes a l'elaboration de ces dispositifs, et que les employeurs, quels qu'ils soient, davantage sensibilises au probleme de l'emploi des jeunes soient qui est un enjeu national. Le devoir national d'insertion des jeunes, tel qu'evoque par le Premier ministre, doit enfin devenir une realite dans notre pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse a Mme Anne-Marie Couderc, ministre delegue pour l'emploi.

Avec raison et determination, le Gouvernement a decide de faire de l'emploi des jeunes l'une de ses grandes priorites. Comment concevoir, en effet, une grande nation moderne et ouverte sur l'avenir avec une jeunesse qui aurait perdu le sentiment de son utilite ? Comment preparer la France du troisieme millenaire sans une jeunesse fiere d'elle-meme et capable de s'investir dans la vie du pays ? Enfin, comment ne pas tout entreprendre pour donner a cette jeunesse l'une des clefs de sa reussite, l'emploi ?

C'est parce que vous avez pris en compte ces trois questions, madame le ministre, que vous avez contribue au mois de juin a la signature, dans toutes les regions, des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes.

M. Jean Glavany. Ca ne marche pas !

M. Philippe Briand. A cet effet, vous avez prefere sagement ne pas inventer de nouvelles structures, mais harmoniser mieux celles qui existaient deja.

Comme vous aimez a le dire, quitte a deplaire a certains, plus volubiles aujourd'hui qu'hier, les outils existent, mais il faut rendre la boite qui les contient plus operationnelle et plus adaptee. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Madame le ministre, c'est pour cette raison que je souhaiterais connaitre aujourd'hui, trois mois apres leur lancement, les premiers resultats des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes («Zero !» sur les bancs et du groupe socialiste), et savoir comment vous comptez maintenir et accroitre la mobilisation autour de cette priorite nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Christian Bataille. Passez-moi la rhubarbe, je vous passe le sene !

M. le president. La parole est a Mme le ministre delegue pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre delegue pour l'emploi. Monsieur le deputé, l'emploi des jeunes est effectivement une priorite du Gouvernement.

M. Jean-Pierre Brard. Ca ne se voit pas !

M. Jean-Yves Chamard. C'est la priorite des priorites !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. Nous comptons 100 000 jeunes chomeurs de moins depuis 1993. C'est un resultat important, mais il est loin d'etre satisfaisant. Aussi le Premier ministre a-t-il souhaite que, sans inventer de nouvelles mesures, nous essayions de mieux coordonner celles qui existent et de les rendre plus efficaces: voila en quoi consistent les programmes regionaux pour l'emploi des jeunes.

S'agissant des premiers resultats de ces programmes signes juste avant l'ete, ce que nous pouvons dire concretement...

M. Jean-Pierre Brard. Pas grand-chose !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. ... contrairement a ce que j'entends sur ma gauche, c'est que le reseau d'accueil des jeunes est bien coordonne, de maniere efficace, avec la collaboration des differents ministeres et services concernes.

Par ailleurs, les missions locales beneficent progressivement du label «Espace-jeunes», ce qui leur donne la possibilite de mettre a la disposition des jeunes les offres d'emploi de l'ANPE. Il y avait une trentaine de ces espaces au debut du mois de mars; aujourd'hui, nous en avons 150 et nous en aurons 300 a la fin de l'annee. Ce sont des resultats concrets.

Pour ce qui concerne ensuite les contrats aides, contrats d'apprentissage et de qualification, nous avons stoppe - les resultats du mois de juillet nous le demontrent - la diminution du nombre des seconds...

M. Jean-Pierre Brard. Langue de bois !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. ... tandis que celui des premiers connaissait une augmentation de l'ordre de 10 %. Voila encore des resultats concrets !

Cela etant, ce n'est qu'une premiere etape. Il faut continuer et faire en sorte que ces programmes regionaux se declinent dans tous les bassins d'emploi, que les elus locaux et nationaux soient mieux associes a l'elaboration de ces dispositifs, et que les employeurs, quels qu'ils soient, davantage sensibilises au probleme de l'emploi des jeunes soient qui est un enjeu national. Le devoir national d'insertion des jeunes, tel qu'evoque par le Premier ministre, doit enfin devenir une realite dans notre pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Briand Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1812

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 1996, page 5182

Réponse publiée le : 9 octobre 1996, page 5182

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 1996